

Votants : 80  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 6 novembre 2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2020

### ASSAINISSEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UN BASSIN DE GESTION DES EAUX PLUVIALES - RUE SARRAZINE - COMMUNE DE NIORT

#### **Titulaires présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

#### **Titulaires absents suppléés :**

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents excusés :**

Dany MICHAUD, Jérémy ROBINEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20201116-C82-11-2020-DE  
Date de télétransmission : 30/11/2020  
Date de réception préfecture : 30/11/2020

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2020**

#### **ASSAINISSEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UN BASSIN DE GESTION DES EAUX PLUVIALES - RUE SARRAZINE - COMMUNE DE NIORT**

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais doit réaliser des travaux d'eaux pluviales pour la mise en sécurité de la source du Vivier sur la commune de Niort selon l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2010.

Ces travaux concernent la création d'un bassin de gestion des eaux pluviales rue Sarrazine, le long du ruisseau du Lambon, dans le périmètre rapproché de la source.

L'équipement sera composé des ouvrages suivants :

- 3 bassins étanches d'un volume total de 3 000 m<sup>3</sup>,
- 1 séparateur d'hydrocarbures,
- des aménagements permettant une intégration paysagère et un usage mixte (gestion des eaux pluviales et espaces verts publics).

Cette opération, dont le montant total est estimé à 1 128 000 € HT, est susceptible de se voir attribuer des aides financières de la part du Conseil Départemental des Deux-Sèvres et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le dossier de demande de subvention ;
- Sollicite auprès du Président du Conseil Départemental et du Directeur de l'Agence de l'Eau des aides financières au taux le plus élevé possible.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 80  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Elmano MARTINS**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20201116-C82-11-2020-DE  
Date de télétransmission : 30/11/2020  
Date de réception préfecture : 30/11/2020